

----- Message transféré -----

Sujet :Compte-rendu du CA des Amis de la Chapelle du 21 septembre 2018

Date :Fri, 5 Oct 2018 22:47:49 +0200 (CEST)

De :Les Amis de la Chapelle Saint-Roch <ladlcs-r@orange.fr>

Répondre à :Les Amis de la Chapelle Saint-Roch <ladlcs-r@orange.fr>

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 septembre 2018

des Amis de la Chapelle Saint-Roch

Le Président ouvre la séance à 19h15 en présence de 7 membres.

Sont excusés, sans procuration, Jean-Louis Bourdon et avec procuration, Claude Hung, Patrick Durain, Thomas Nicodemo et Ismaël Sozcu.

Comme le prévoit les statuts, nous procédons à l'élection d'un vice-président. Julie Nicodémo-Helfert se présente et est élue avec 11 voix (7 présents + 4 pouvoirs). La nouvelle composition du bureau sera transmise à la sous-préfecture.

Le point financier fait apparaître qu'il n'y a aucun changement de la trésorerie depuis l'AG du 14 juin puisqu'aucuns travaux ni manifestations n'ont été organisés depuis cette date.

Les projets de budgets et d'actions pour 2019 sont vite éludés car aucuns des administrateurs n'a de propositions.

Pour les questions diverses, le Président rappelle en préambule que lors de l'AG du 14 juin 2018, dans un souci de démocratie et de pluralité, il n'a présenté que 4 candidats au CA pour permettre à 2 adhérents porteurs d'un autre point de vue de siéger.

Il prévient aussi que le site internet "la Chapelle Saint-Roch" est la propriété morale des Amis de la Chapelle Saint-Roch et de son président et ne doit pas être utilisé par certains adhérents à des fins négatives.

La mise en sommeil de notre Association a eu pour conséquence de ne pas avoir de subvention municipale pour 2018.

Enfin, en 2018, les manifestations ont été organisées et financées par la nouvelle association amie "les Jardins de la Chapelle" également présidée par Jean-François Riotte. Ce dernier demande au CA le vote d'un don à cette jeune association, parti de zéro, afin de les aider à continuer d'animer les jardins de la chapelle ces prochaines années. Par 10 voix contre 1, vos représentants décident d'allouer une aide de 23000 euros. Il ne fait nul doute que cet argent sera bien utilisé, en témoigne la programmation dans l'urgence mais de qualité mise en place cette année.

Le Président lève la séance à 19h45.

Les Amis de la Chapelle Saint-Roch

ladlcs-r@orange.fr

14 rue Claude Bassot

88100 Saint-Dié

03 29 56 17 47

03 29 56 89 89

www.chapelle-saint-roch.fr